

Monsieur le MAIRE
Mairie
Chemin des Prés
30200 Chusclan

Nîmes, le 06 juin 2021

Objet. : Avis sur la notification du projet de modification n°1 du PLU

Courrier suivi par : Christine Roy
t: 04 66 04 50 68 ✉: christine.roy@gard.chambagri.fr

Monsieur le Maire,

Vous avez saisi la Chambre d'Agriculture pour avis au sujet du projet de modification n°1 votre PLU.

Après étude des documents par nos services, nous vous faisons part de notre analyse.

Nous sommes heureux de constater l'intégration d'espace de transition entre les zones Ub et A, ainsi qu'en interface des zones IIAU et A, avec la mise en place d'une bande plantée anti-dérive. Néanmoins, dans l'optique de faciliter dès à présent une cohabitation durable entre agriculteurs et habitants, **il est nécessaire de porter à 10m la largeur de ces zones de non-traitement pour prévenir la dérive des traitements phytosanitaires.**

Concernant la modification de la rédaction **des articles relatifs aux ouvrages techniques d'intérêt collectif**, nous souhaitons pouvoir émettre un avis sur une liste précise et fermée de types de projets, afin de garantir la prise en considération systématique des enjeux agricoles. **Ainsi contrairement à votre proposition, nous ne souhaitons pas que soient rajoutés « ... » à la liste des ouvrages cités.**

En vous demandant de bien vouloir prendre en compte nos remarques, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente,

Magali SAUMADE

